

11^{ème} Réunion du Conseil et 10^{ème} Conférence de l'ASSECAA

Rabat, Royaume du Maroc

20- 21 septembre 2017

Communiqué final

En réponse à l'aimable invitation du Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc, la 11^{ème} Réunion du Conseil et 10^{ème} Conférence de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA) se sont tenues au siège de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc à Rabat, les 20 et 21 septembre 2017.

Ont pris part à ces réunions, des délégués des conseils/sénats membres suivants:

- Le Conseil de la Nation de la République Algérienne Démocratique et Populaire
- Le Conseil Shoura de l'Arabie Saoudite
- Le Conseil Shoura du Royaume de Bahreïn
- Le Sénat de la République du Burundi
- Le Sénat de la République du Cameroun
- La Chambre de la Fédération de la République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie.
- La Chambre des Dignitaires du Royaume Hachémite de Jordanie.
- La Chambre des Conseillers du Maroc
- Le Sénat de la République de Namibie
- Le Sénat de la République Fédérale du Nigéria
- Le Conseil Shoura de l'Etat du Qatar



1



- Le Conseil des Etats de la République du Soudan
- Le Sénat de la République du Zimbabwe.
- Le Conseil Shoura de la République du Yémen, représenté par l'Ambassadeur du Yémen au Royaume du Maroc.
- Le Sénat de la République de Madagascar.

Ont également participé en qualité d'observateurs les organisations suivantes:

- Le Conseil Shoura de l'Union du Maghreb Arabe
- l'Union Parlementaire arabe
- L'Union Maghrébine Arabe

La Conférence a eu lieu sous le haut patronage de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc

Séance inaugurale

Lors de la séance d'ouverture, des discours ont été prononcés à l'occasion par:

- S. E. Mr. Abdul-Hakeem Bin Chamash, Président de la Chambre des conseillers du Royaume du Maroc.
- S.E. Mr. Al-habeeb Almaleki, Président de la Chambre des représentants du Maroc.
- S.E le Dr Omar Suleiman, Président du Conseil des Etats du Soudan, et Président de l'ASSECAA.
- Mr. Abdulwasie Yusuf Ali, Secrétaire Général de l'ASSECAA

Les discours ont mis l'accent sur l'importance de l'Association dans l'établissement des liens solides de coopération et d'action commune entre l'Afrique et le Monde arabe.



Ils ont également mis en lumière les défis auxquels sont confrontées les deux régions, notamment l'accélération du rythme de développement, la création des opportunités d'emploi et la promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'homme, la participation dans la communauté de prise de décisions, la lutte contre l'extrémisme ou les pensées extrémistes et l'élimination du terrorisme.

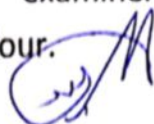
Ils ont loué la sensibilisation sur l'importance de l'intégration afro-arabe promue par l'ASSECAA à travers les parlements des deux régions tout en soulignant la nécessité d'élargir la coopération et la coordination à tous les niveaux législatif et exécutif et qu'une telle coopération soit traduite par des actions économiques, commerciales et d'investissement, étant donné que le monde actuel cherche à promouvoir l'intérêt commun et les avantages des échanges commerciaux.

Après la séance d'ouverture, les activités du premier jour ont débuté avec la présentation du rapport annuel du Secrétariat Général pour l'année écoulée par le Secrétaire Général d'ASSECAA. Ce rapport détaille les activités et les programmes entrepris par le Secrétariat général depuis la neuvième Conférence de l'ASSECAA tenue à Khartoum, Capitale de la République du Soudan et comporte une série de propositions qui contribueront énormément à permettre au Secrétariat général de remplir ses fonctions de manière à l'aider à atteindre ses aspirations visant à renforcer la coopération conjointe entre les deux régions.

Par la suite, les délégués à la Conférence se sont constitués en commissions pour étudier les propositions soumises par le Secrétariat Général et ensuite présenter les recommandations nécessaires à la Conférence. Ces commissions sont:

- Les commissions ou les groupes de travail sur les questions de paix et de sécurité ainsi que les affaires politiques et économiques
- La Commission des affaires administratives et du budget.
- La Commission en charge de la rédaction du Communiqué final.

De plus, les chefs de délégations des conseils/sénats membres ont également tenu leur réunion pour examiner un certain nombre de questions et de propositions à l'ordre du jour.



Au deuxième jour des travaux de la Conférence de ce 21 septembre 2017, les chefs de délégations ont prononcé leurs discours, qui mettent en exergue leur intérêt à améliorer les performances de l'ASSECAA et à promouvoir sa stature de manière à aller au-delà de la traditionnelle coordination parlementaire et législative et de la coopération entre les conseils/sénats membres par l'implication des autorités exécutives des pays membres à accorder à la question de la coopération entre les pays arabes et africains, une dimension stratégique qui se traduit par une coopération et une action communes.

Ils ont aussi abordé une série de questions d'intérêt commun pour les pays d'Afrique et du Monde Arabe, dont les plus importantes sont le renforcement de la coopération dans tous les domaines en particulier dans les domaines économiques et de développement, en encourageant les échanges commerciaux et l'investissement, l'exploitation des ressources disponibles, la lutte contre la pauvreté, le terrorisme et l'extrémisme ainsi que l'engagement dans les efforts de la Communauté internationale à réduire les effets des changements climatiques.

La Conférence a attentivement écouté les rapports formulés par les commissions, dont notamment le rapport de la Commission budgétaire qui prévoit l'approbation du budget du Secrétariat général pour les années 2017 à 218 tel que mentionné dans le rapport de la Commission compétente.

Résolutions et recommandations de la Conférence:

A l'issue des travaux de la Conférence, il a été approuvé les recommandations et les résolutions suivantes:

1- La Conférence approuve les recommandations issues des commissions à savoir les commissions administrative et de budget, les groupes de travail pour les questions de paix et de résolution des conflits et des affaires politiques et économiques, ainsi que le rapport de la réunion des chefs de délégations et des conseils/sénats membres qui comprend plusieurs points dont le renouvellement des mandats du Secrétaire Général et des secrétaires généraux adjoints ainsi que le siège du bureau temporaire du Secrétariat pour trois années supplémentaires, entre autres.



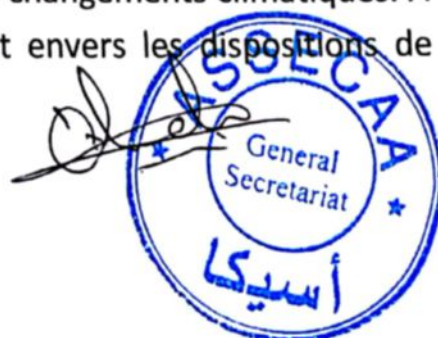
2 – Elle approuve le rapport présenté par le Groupe de travail sur la paix et la résolution des conflits qui comporte un certain nombre de propositions, notamment la formation d'une commission permanente sur le genre, et l'acquisition des moyens nécessaires pour permettre au groupe de travail de promouvoir ses activités. La Conférence approuve particulièrement les recommandations des commissions administratives et de budget sur les comptes de clôture du Secrétariat Général et ses budgets pour les années 2017 et 2018.

3. La Conférence souligne l'importance de tenir régulièrement les réunions périodiques de l'ASSECAA et exhorte les pays membres à coopérer dans l'accueil de telles activités.

4. La Conférence réaffirme l'importance pour l'ASSECAA de continuer à consentir des efforts dans le renforcement de la coopération afro-arabe par une action commune dans les deux régions en vue de faire face aux défis auxquels elles sont confrontées, parmi lesquels il y a la lutte contre la corruption, la promotion du développement durable, la création des opportunités d'emploi, la propagation des valeurs de tolérance, la lutte contre l'extrémisme et l'élimination du terrorisme.

5. La Conférence souligne l'importance de l'ASSECAA à continuer de soutenir les principes du bicaméralisme comme étant un système qui a prouvé son efficacité dans la promotion de la paix, la stabilité et la base pour une participation populaire.

6. La Conférence adopte les idées énoncées dans le discours prononcé par S.E.Mr. Abdulhakeem Bin Chamash, qui sont liées au fait que l'ASSECAA doit accorder une attention particulière à la question du changement climatique, et que les pays africains et arabes participent dans les débats internationaux actuels sur les changements climatiques, y compris, la formation d'une équipe scientifique d'experts chargée d'élaborer une feuille de route à utiliser par les pays arabes et africains pour défendre leurs propres intérêts lors des prochaines conférences internationales sur les changements climatiques, compte tenu que ces pays sont parmi les régions du monde les plus affectées par les changements climatiques. A cet égard, la Conférence confirme son engagement envers les dispositions de



l'Accord de Paris sur les changements climatiques, appelant tous les pays, y compris les grandes puissances mondiales, à respecter leurs obligations énoncées dans l'Accord de Paris. Elle rejette tous les appels à se soustraire à de tels engagements et promesses énoncés dans l'Accord de Paris.

7. La Conférence réaffirme l'importance de soutenir les principes de bonne gouvernance, des droits de l'homme et de l'autonomisation des femmes pour que ces dernières participent dans les institutions exécutives et législatives et s'engagent dans le processus de développement.

8. La Conférence souligne l'importance de soutenir le Gouvernement de la République du Burundi dans ses efforts de promouvoir la paix sur son territoire national et dans la prévention des interventions étrangères dans ses affaires internes.

9. La Conférence condamne le génocide de masse et le nettoyage ethnique en cours contre la minorité birmane des Rohingyas et appelle la Communauté internationale à intervenir dans l'urgence pour cesser ces atrocités et à fournir une assistance humanitaire aux victimes. A cet égard, la Conférence exprime son immense gratitude et son appréciation à tous les pays arabes, africains et islamiques, en particulier le Gardien des deux saintes Mosquées, le Roi Salman Bin Abdul Aziz d'Arabie Saoudite, pour avoir offert de l'aide humanitaire aux déplacés Rohingyas en vue d'atténuer leurs souffrances, et en appelant la Communauté internationale à prendre d'autres initiatives humanitaires pour l'assistance de ces personnes.

10. Les participants expriment leur immense gratitude au Roi et au Gouvernement du Royaume du Maroc et à la Chambre des Conseillers en particulier pour leur généreuse hospitalité et leur accueil chaleureux qui ont été réservés aux délégués durant leur séjour au Royaume du Maroc. Ils ont également exprimé leurs grands remerciements au Royaume du Maroc pour les efforts déployés dans la préparation et l'organisation de cette réunion très importante.

Les participants ont enfin résolu qu'une motion de remerciements soit adressée à Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc pour le parrainage de cette réunion.



6



Handwritten signature



Rabat, Royaume du Maroc,

le 21 septembre 2017